

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :
MA 28491 B1

(51) Cl. internationale :
A47L 13/58; A47L 13/59

(43) Date de publication :
01.03.2007

(21) N° Dépôt :
29349

(22) Date de Dépôt :
27.09.2006

(30) Données de Priorité :
27.02.2004 ES P200400466

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :
PCT/ES2004/000374 13.08.2004

(71) Demandeur(s) :
**SP BERNER PLASTIC GROUP, S.L., Camino de la Lloma, 35 E-46960 ALDAIA
(Valencia) (ES)**

(72) Inventeur(s) :
ESCARPA GIL, Julián

(74) Mandataire :
CABINET CHARDY

(54) Titre : **EGOUTTOIR POUR SEAUX A RECURER**

(54) Titre : ÉGOUTTOIR POUR SEaux À RÉCURER

(57) **Résumé** : L'égouttoir pour seaux à récurer comporte à la base deux pièces indépendantes basculantes pour l'égouttage (4) accouplées de manière articulée dans l'espace intérieur d'un cadre-support (1) fixé sur l'embouchure d'un seau. Ces pièces indépendantes (4) sont accouplées de manière articulée sur des axes parallèles en correspondance avec des renforcements extrêmes (3) du cadre-support (1), et en même temps, ces pièces indépendantes (4) basculent contre la résistance d'éléments de ressort (5).

10

15

P.N. 29349

20



DIXIÈME ET DERNIER FEUILLET
DUPLICATA CONFORME A L'ORIGINAL
RABAT, LE 27-10-2006

25

30

35

ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER

OBJET DE L'INVENTION

5

La présente invention, tel qu'exprimé dans l'énoncé de ce mémoire descriptif, se réfère à un égouttoir pour seaux à récurer, dont la finalité est de perfectionner l'égouttage du balai-serpillère, ainsi que de le faciliter en supprimant tout mouvement rotatoire sur le balai au moment de l'égouttage.

10

Par conséquent, avec le nouvel égouttoir, au moment de procéder à l'égouttage du balai-serpillère, il suffira de l'appuyer vers le bas, de sorte que pendant cette opération, la structure de l'égouttoir exerce une pression sur le faisceau du balai.

15

ANTÉCÉDENTS DE L'INVENTION

Il existe, à l'heure actuelle, des égouttoirs de balai-serpillère pour des seaux à récurer qui s'adaptent à l'embouchure des seaux et présentent une structure qui inclut une cavité tronconique inversée, avec des orifices dans le fond et sur la paroi latérale, à l'intérieur de laquelle il faut introduire le faisceau du balai-serpillère pour l'égoutter, en appuyant sur le balai et en le faisant tourner pour l'égouttage.

25 Il existe d'autres égouttoirs dotés d'une structure qui comporte un cadre de fixation à l'embouchure du seau et une structure qui incorpore des éléments flexibles convergeant vers le bas, qui s'unissent en correspondance avec une base inférieure perforée, de sorte qu'en appuyant vers le bas le balai-serpillère, ces éléments font pression sur le faisceau pour égoutter et qu'en relâchant, ces 30 éléments retrouvent leur position de repos.

Parmi ces égouttoirs se trouvent les brevets d'invention numéros US2002/0066152 et EP 489237.

35 Le premier de ces brevets se réfère essentiellement à un ensemble de lamelles

étroites et flexibles qui déterminent un espace tronconique, ces lamelles convergeant vers le bas en une base circulaire.

En revanche, le brevet d'invention n° EP 489237 comprend deux groupes
5 symétriques de lamelles étroites et flexibles convergeant vers le fond, qui s'achèvent en une base à peu près rectangulaire.

DESCRIPTION DE L'INVENTION

10 L'égouttoir pour seaux à récurer qui constitue l'objet de l'invention est caractérisé en ce qu'il comporte deux pièces indépendantes perforées avec mouvement basculant, contre la résistance d'éléments flexibles en guise de ressort, qui maintiennent en position de repos ces deux pièces indépendantes qui se font face et qui sont celles qui se chargent de la fonction d'égouttage du
15 balai-serpillère, lorsqu'il est poussé vers le bas dans l'égouttoir.

Une autre caractéristique de l'invention se réfère aux deux pièces indépendantes qui s'accouplent en correspondance avec deux axes parallèles, disposés sur la partie inférieure dans des renforcements extrêmes d'un cadre-
20 support accouplé sur l'embouchure du seau à récurer.

Une autre caractéristique de l'invention sont les éléments flexibles qui servent de ressort, qui comportent des parois ascendantes, qui partent du dessous des parties extrêmes inférieures du cadre-support, à proximité des axes de
25 basculement des deux pièces, de manière que les bords extrêmes de ces parois sont en contact et font face au bord cambré de nervures, qui font partie des pièces indépendantes, le tout formant une structure elle aussi nouvelle.

De la sorte, chacune des pièces indépendantes comprend une structure creuse
30 ouverte sur la partie inférieure, composée d'une base supérieure bombée à plan cambré avec un chanfrein à l'arrière et un pan périmétrique, dont une partie comprend une large surface renforcée affectée de rainures parallèles, qui constituent les orifices pour l'égouttage.

35 Les nervures des bords cambrés, ainsi que d'autres nervures de renfort,

parallèles aux précédentes, sont reliées à cette surface renforcée et à la partie arrière du pan périmétrique.

5 Du bord libre des parties latérales du pan périmétrique partent de courtes extensions qui, lors des empilages, évitent que le poids des différents égouttoirs et seaux n'agissent sur les éléments de ressort, ce qui leur ferait perdre une partie de leur efficacité au moment d'utiliser l'égouttoir. Par conséquent, la présence de ces courtes extensions a pour objet d'empêcher que toute action des parois lorsque les deux pièces d'égouttage s'abaissent sous le poids
10 qu'elles doivent supporter lors de l'empilage de plusieurs seaux ; en effet, la conception de ces seaux permet d'introduire, à l'intérieur et reposant sur leur base inférieure, l'ensemble formé par les pièces à égouttage et leur support. Le poids des seaux empilés endommagerait alors les parois, avec la perte inhérente de l'effet de ressort et, partant, la perte d'efficacité de l'égouttage.

15

D'autre part, les axes d'articulation et d'accouplement sont disposés en correspondance avec le bord libre de la partie droite de paroi du pan périmétrique. Ces axes sont configurés comme le résultat de petites fenêtres qui limitent des portions d'axe dans le même sens qu'ils s'emboîtent en
20 correspondance avec des rabats complémentaires établis dans d'autres portions courbes, face à d'autres petites fenêtres pratiquées dans les deux renforcements extrêmes.

25 Avec la disposition décrite, lorsque le balai-serpillère est introduit entre les deux pièces d'égouttage, il se produit une force axiale dans le sens descendant, qui transmet le mouvement à ces deux pièces vers le bas, contre la résistance des parois qui font ressort.

30 L'opération de l'égouttage consiste à la base à présenter le balai-serpillère sur la surface d'égouttage qui se trouve à l'état de repos, puis à exercer une pression dans le sens descendant, de sorte que les deux pièces d'égouttage font un mouvement rotatoire dans le sens contraire en comprimant le balai, éliminant ainsi le liquide excédentaire.

35 Avec le nouvel égouttoir à balai-serpillère, il est possible d'obtenir un égouttage

correct par une simple pression descendante sur la surface d'égouttage, contrairement aux égouttoirs conventionnels où l'égouttage correct est obtenu par la pression et la rotation du balai-serpillère autour de son axe.

5 Avec le nouveau système d'égouttage, par rapport au conventionnel, l'effort nécessaire pour éliminer le liquide superflu du balai-serpillère est considérablement réduit et il permet d'éliminer ou de diminuer dans une large mesure certaines lésions articulaires, comme le fameux et si douloureux « tennis-elbow ».

10

Une autre caractéristique de l'invention se réfère à des tirants limiteurs du parcours de basculement vers le bas des deux pièces indépendantes qui effectuent l'égouttage. Ces tirants sont unis par leurs extrémités aux fonds des renforcements extrêmes du cadre-support.

15

Ils servent d'aide aux parois ascendantes pour éviter que les pièces d'égouttage ne risquent de se briser à cause du dépassement d'un certain degré de flexion. Sur les tirants se produit un contact avec de courts secteurs des bords du pan périmétrique, qui fait partie des pièces d'égouttage.

20

Les tirants sont dotés de butées pour freiner le glissement qu'exercent sur eux les secteurs du bord de chaque pièce d'égouttage, à la fin du basculement pendant l'égouttage.

25

L'invention incorpore également un nouveau crochet ou ancrage du manche du balai-serpillère. Il se compose d'un bras flexible qui ferme l'espace contre la paroi du cadre-support. Il est plus simple, effectif et commode à employer.

30

Une autre amélioration se réfère à la structure, qui présente l'accouplement articulé des pièces d'égouttage, lequel permet un montage plus aisé et facilite l'automatisation, car l'axe ou les parties de l'ancrage correspondant sont portés à l'endroit entre la partie frontale et un relief à entrée conique.

35

Ci-joint sont apportées des figures qui représentent, à titre illustratif mais non limitatif l'objet de l'invention, pour faciliter la compréhension de ce mémoire

descriptif, dont elles font partie intégrante.

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

5 **Figure 1.-** Elle montre une vue de l'égouttoir du seau à récurer qui fait l'objet de l'invention. L'égouttoir se trouve en position de repos.

Figure 2.- Elle montre une vue de l'égouttoir en position active.

10 **Figure 3.-** Elle montre une vue en perspective ouverte de l'égouttoir.

Figure 4.- Elle montre une vue en levé schématique de l'empilage de plusieurs égouttoirs avec les seaux correspondants.

15 **Figure 5.-** Elle montre une vue en perspective d'un cadre-support qui fait partie de l'ensemble de l'égouttoir de l'invention.

DESCRIPTION DU MODE D'EXÉCUTION PRÉFÉRÉ

20 Compte tenu de la numérotation adoptée dans les figures, l'égouttoir pour seaux à récurer est constitué à partir d'un cadre-support 1 qui est accouplé sur l'embouchure d'un seau 2, en même temps que sont déterminés sur ce cadre-support deux renforcements extrêmes 3, auxquels sont accouplées de manière articulée deux pièces indépendantes basculantes et symétriques 4, contre la
25 résistance de parois ascendantes 5, dont les extrémités libres sont en contact avec des bords cambrés 6 de nervures 7, solidaires des deux pièces indépendantes 4, qui couvrent l'espace intérieur limité par le cadre-support 1 qui borde une configuration dont le plan a la forme d'une ellipse, aux extrémités de laquelle sont définies de petites élévations 8, correspondant aux
30 renforcements extrêmes 3, lesquels sont limités par des parois frontales 9 et des fonds plats inférieurs 10 dont émergent les deux parois ascendantes 5 en guise d'élément de ressort.

35 Sur ces fonds plats 10 sont pratiquées de petites fenêtres 11 face à des portions cambrées élevées 12, où sont accouplés des secteurs d'axe 13

correspondant aux bords libres de parois droites 14, qui font partie des pièces indépendantes 4, et ces parties d'axe 13 sont produites en conséquence d'autres fenêtres 15 pratiquées dans les parois droites en question 14, qui sont disposées en correspondance avec les parois frontales 9.

5

Chacune des pièces basculantes 4 comprend une structure enveloppante déterminée par un pan périmétrique 16 qui inclut la paroi droite 14, une partie supérieure cambrée et bombée 17 qui limite un vaste espace antérieur renforcé 18, qui possède plusieurs rainures parallèles 19 pour l'égouttage du balai-serpillère.

10

Les faces des deux pièces symétriques 4 opposées l'une à l'autre possèdent des tronçons extrêmes cambrés 20 afin que pendant le basculement, les deux pièces n'interfèrent pas avec leurs faces opposées les plus proches l'une de l'autre.

15

Les nervures 7 à bords cambrés 6 sont disposées dans l'espace intérieur des pièces de la structure enveloppante 4, et il existe d'autres nervures parallèles intermédiaires de renfort 7'.

20

D'autre part, des extrémités latérales du pan périmétrique 16 partent de courtes extensions 21 qui, lors des empilages, évitent que le poids des différents égouttoirs et seaux n'agissent sur les éléments de ressort 5, ce qui leur ferait perdre une partie de leur effectivité au moment d'utiliser l'égouttoir.

25

Des tirants 22 ont également été prévus pour limiter l'égouttage basculant vers la partie inférieure des deux pièces indépendantes de l'égouttage 4. Ces tirants 22 sont reliés à leurs extrémités par les fonds des renforcements extrêmes 3 du cadre-support 1.

30

Les tirants 22 servent d'aide aux parois ascendantes 5 pour éviter que les pièces d'égouttage 4 ne perdent une partie de leur effectivité et qu'elles risquent de se briser si un certain degré de flexion est dépassé. Sur les tirants 22 se produit le contact avec des portions du bord libre du pan périmétrique 16, qui fait partie des pièces de l'égouttage 4.

35

Les tirants 22 sont munis à leur tour de petites butées supérieures 23 pour freiner et limiter le glissement qu'exercent sur eux les portions du bord libre de chaque pièce de l'égouttage 4, précisément à la fin du basculement en cours d'égouttage.

Un nouveau crochet ou ancrage du manche du balai-serpillère a également été prévu. Il se compose d'un bras flexible 24 qui ferme l'espace contre la paroi du cadre-support 1.

Enfin, un autre système d'accouplement articulé des pièces d'égouttage 4 dans les renforcements extrêmes 3 a été prévu.

À cet effet ont été prévues des agrafes en forme de « L » inversé 25, qui partent du fond 10 des renforcements extrêmes 3, en même temps que ces agrafes 25 font face à de petites portions en saillie 26 solidaires de la paroi frontale 9 des renforcements 3, ce qui détermine une entrée conique entre les branches libres des agrafes 25, et les petites portions en saillie 26. Avec ce nouveau système, l'accouplement et le montage sont plus simples.

20

25

30

35

REVENDEICATIONS

1.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** qui, s'accouplant sur une partie de l'embouchure d'un seau, est caractérisé en ce qu'il comprend deux pièces
5 indépendantes d'égouttage (4) qui basculent contre la résistance d'éléments de ressort, ces deux pièces (4) étant accouplées à l'intérieur d'un cadre-support (1) qui se fixe sur l'embouchure du seau respectif (2).

2.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après la revendication 1,
10 caractérisé en ce que les deux pièces indépendantes d'égouttage (4) s'accouplent de manière articulée dans deux axes parallèles disposés en correspondance avec des renforcements extrêmes (3) du cadre-support (1), ces renforcements étant limités par des parois frontales qui se font face (9) et des fonds inférieurs (10).

15 3.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après les revendications précédentes, caractérisé en ce que les éléments de ressort comprennent des parois ascendantes (5) solidaires du fond (10) des renforcements extrêmes (3), parois ascendantes (5) dont les extrémités libres sont en contact avec des
20 bords cambrés (6) de nervures internes (7), solidaires des pièces basculantes (4).

4.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après les revendications précédentes, caractérisé en ce que les pièces indépendantes (4) comprennent
25 une structure enveloppante qui inclut un pan périmétrique bombé dans sa partie supérieure, qui limite une large surface renforcée cambrée et rainurée (18) ; en outre, les nervures (7) à bords cambrés (6) sont incorporées à l'intérieur de la structure enveloppante, ainsi que des nervures parallèles de renfort (7'), y compris le pan périmétrique (16), un secteur de paroi droite postérieure (14)
30 disposée en correspondance avec les parois frontales (9) du cadre-support (1).

5.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après les revendications 2 et 4, caractérisé en ce que les axes de basculement des pièces indépendantes (4) comprennent des portions alternées d'axe (13) correspondant au bord libre des
35 parois droites (14) du pan périmétrique (16), ces portions d'axe (13)

s'accouplant dans des espaces complémentaires limités entre le fond (10) des renforcements extrêmes (3) et des portions cambrées supérieures (12).

- 5 6.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après la revendication 1, caractérisé en ce que du bord libre des parties latérales extrêmes du pan périmétrique (16) partent de courtes extensions (21), le tout visant à éviter que pendant l'empilage, les éléments de ressort ne soient négativement affectés.
- 10 7.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après la revendication 2, caractérisé en ce qu'il comprend des tirants (22) reliés à leur extrémité aux bords libres des fonds (10), des renforcements extrêmes (3) ; le tout visant à limiter le parcours basculant vers le bas des pièces d'égouttage (4).
- 15 8.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après la revendication 7, caractérisé en ce que les tirants (22) sont munis de paires de saillies supérieures (23), où servent de butées des portions des bords libres du pan périmétrique (16) des pièces d'égouttage (4), dans leur limitation basculante vers le bas pendant l'égouttage.
- 20 9.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après la revendication 1, caractérisé en ce que le cadre-support (1) incorpore un élément d'ancrage du manche du balai-serpillère, déterminé par un unique bras flexible (24).
- 25 10.- **ÉGOUTTOIR POUR SEAUX À RÉCURER** d'après les revendications 2 et 4, caractérisé en ce que les axes de basculement des pièces d'égouttage (4) comportent des portions alternées d'axe (13), correspondant au bord libre des parois droites (14) de ces pièces (4), ces portions alternées (13) s'accouplant dans des espaces à entrée conique, limités par des agrafes en forme de « L » inversé (25) qui partent du fond (10) des renforcements extrêmes (3) et des
- 30 portions en saillie (26) solidaires des parois frontales (9) du cadre-support (1).

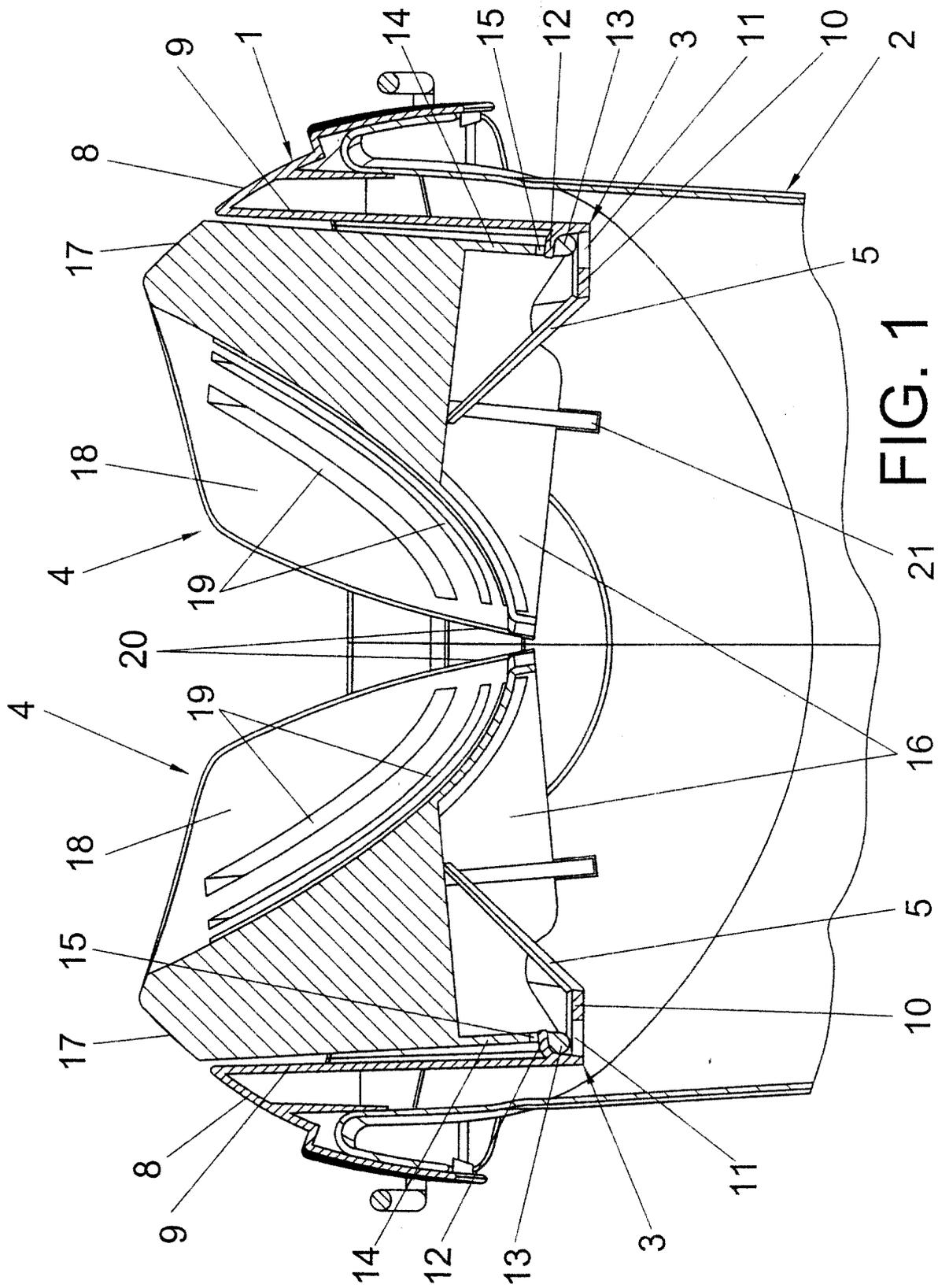


FIG. 1

PV 29349

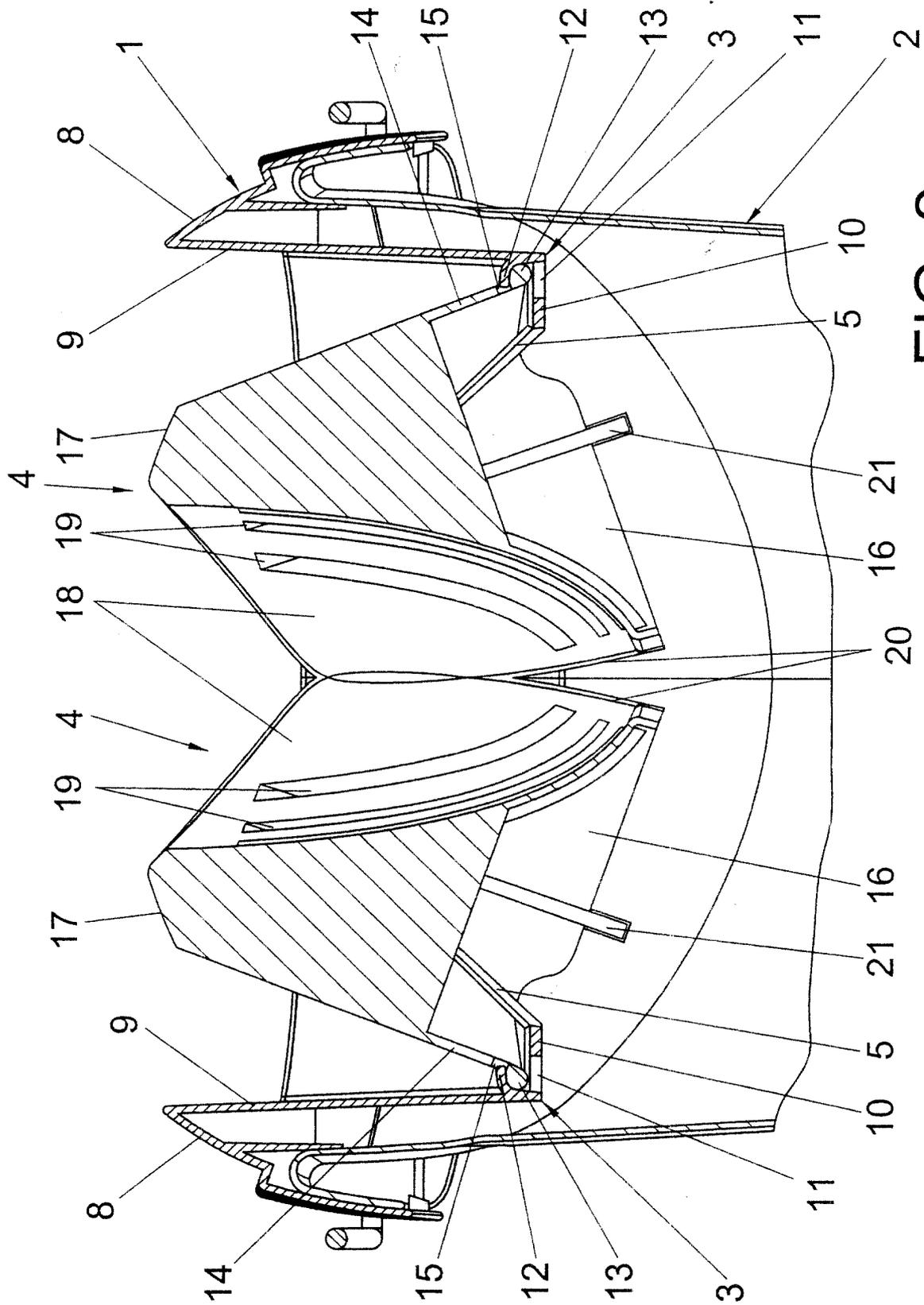


FIG. 2

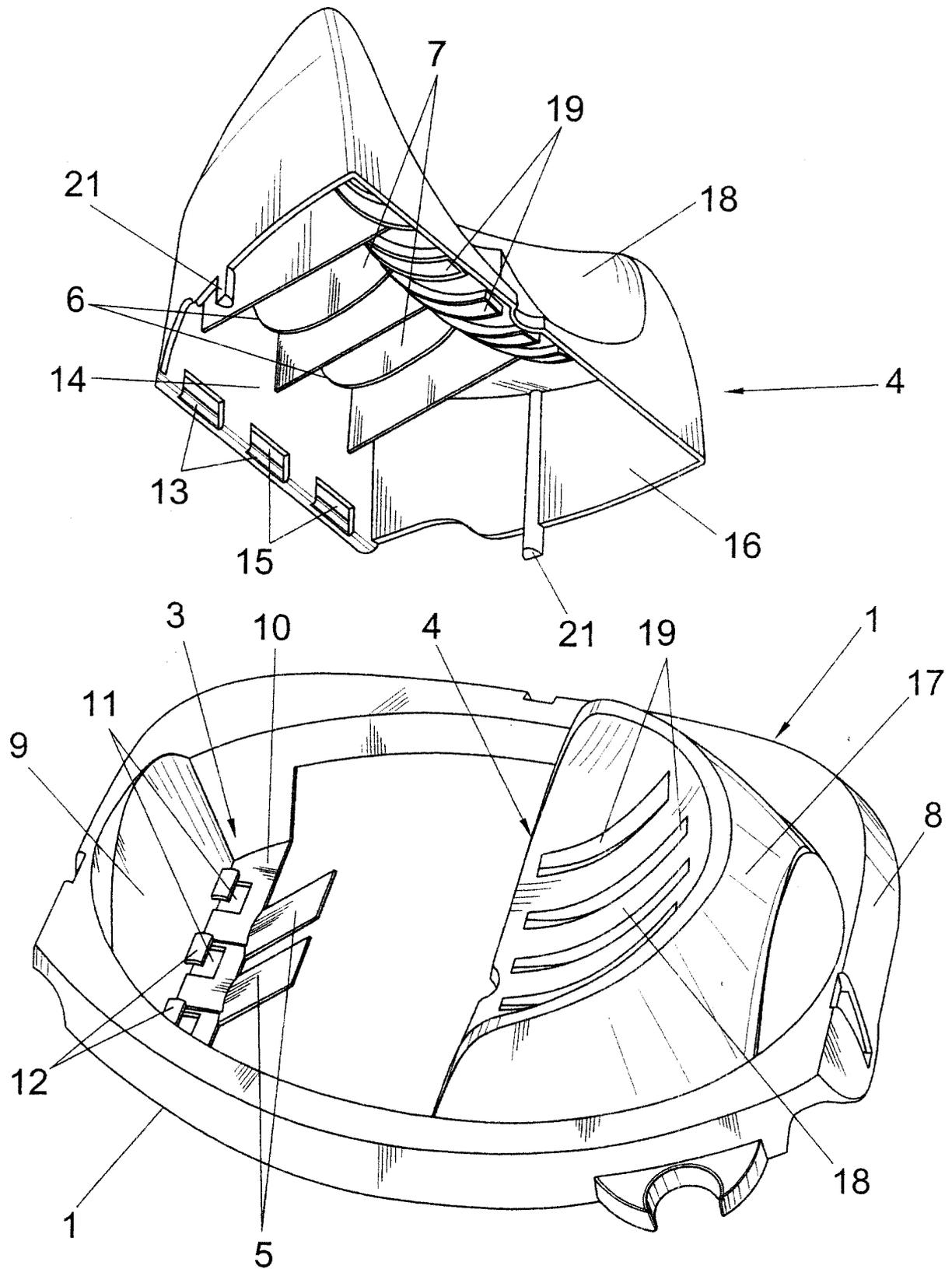


FIG. 3

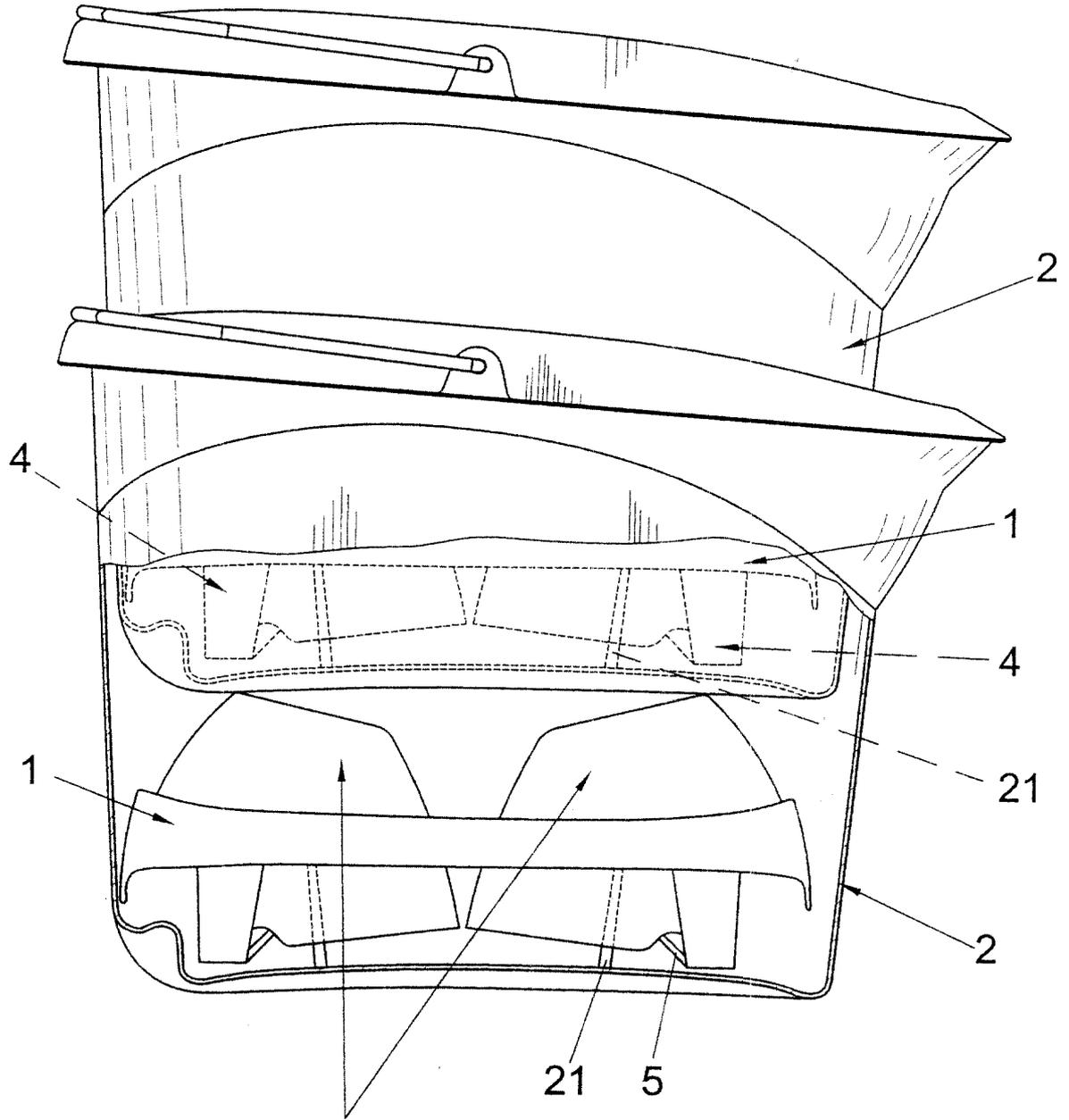


FIG. 4

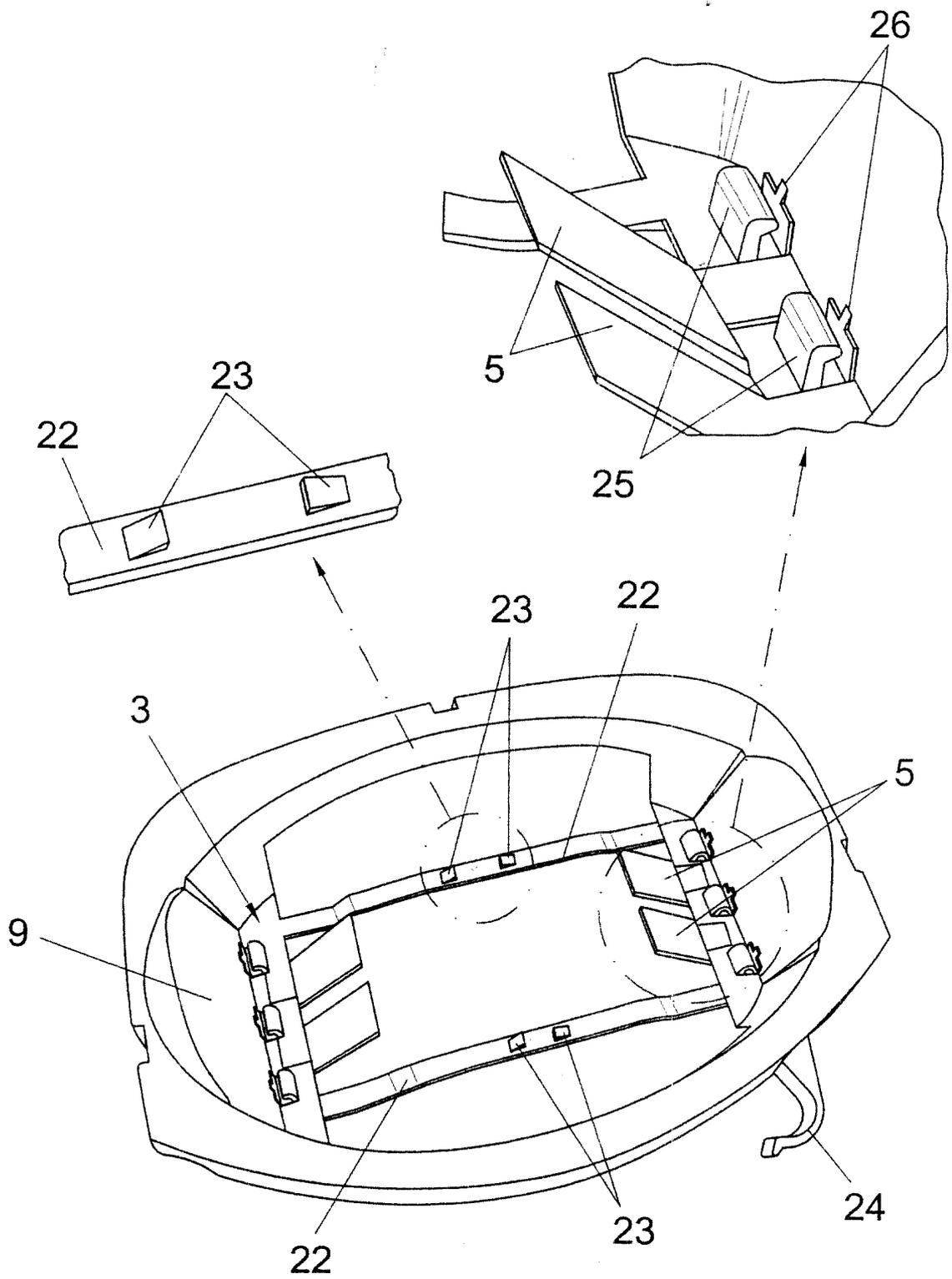


FIG. 5